

1838, lors de l'érection en succursale de cette antique section de Neuville. A notre gauche, au contraire, nous quittons l'ancien hôpital-général de Dieppe, créé en 1668, délaissé depuis 1803, et où il ne reste plus que les loges des fous, les murs des jardins et le fameux poirier de cueillette deux fois séculaire. Le point de vue dont nous jouissons sur le plateau est vraiment ravissant; il nous aide à faire une route dont le but nous apparaît dans ces gigantesques remparts de terre qui couronnent la crête du vallon de Puys.

A présent, nous sommes sur un plateau délicieux, tout couvert de jardins et de moissons. Nous cheminons en vue de la mer, au milieu de champs de blés verts, émaillés de trèfles rouges et de colzas jaunissants. C'est l'échiquier de notre Normandie agricole, le fruit de son heureux sol et de l'industrie de ses habitants. De quelque côté que vous portiez vos regards, vous reconnaissez partout l'intime alliance de la main de Dieu et du travail de l'homme. C'est la main du maître de la nature qui a découpé cette baie au fond de laquelle se baigne la ville de Dieppe, et qui l'a encaissée dans deux promontoires de craie blanche qui s'allongent au nord et à l'ouest comme deux jetées protectrices. C'est elle encore qui a creusé ces vallons et élevé ces collines, et qui a jeté sur le tout un manteau de verdure qui se rajeunit sans cesse.

A présent, passons au travail de l'homme. C'est lui qui a assis, à l'aide de dix-huit siècles peut-être, cette ville de Dieppe qui remplit la vallée, qui eut ses jours de joie et ses jours de douleur, qui éleva pour la prière les tours de ses églises, et pour sa défense la masse imposante de son vieux château. C'est la main des Gaulois qui construisit ce câtelier de Varengenville qui se dresse à l'occident de nos falaises, tandis qu'au septentrion elle soulevait ces gigantesques remparts vers lesquels nous cheminons. Des bras chrétiens ont semé çà et là dans le paysage les églises de Hautot, de Varengenville, de Neuville, de Braquemont et de Berneval, qui décorent et sanctifient nos campagnes.

Enfin, c'est le génie des derniers temps qui, en creusant ces bassins et en plantant sur le sol ces clochers de l'industrie, a su placer au sommet des roches d'Ailly ce phare protecteur de la navigation. Chaque siècle, chaque peuple, est venu travailler cette terre et y a déposé, avec le fruit de ses peines, un monument de son passage.

Mais nous voici au haut de l'austère vallon de Puys qui se déploie dans toute son étendue. On dirait un fossé creusé pour défendre la vieille cité gauloise qui nous apparaît plus imposante que jamais. L'imagination s'effraie à la vue de ce triple rang de remparts et de ces

hauts terrassements que la main du temps n'a pu combler ni abattre, l'âme est fortement émue et agréablement occupée par ce gigantesque travail de l'homme et cette belle série de falaises blanches, l'œuvre de Dieu.

En descendant au fond du vallon par le chemin du douanier qui garde ces côtes, je vous engage à admirer l'industrie des pauvres habitants de Puys, si avides de culture qu'ils ont défriché jusqu'aux arides flancs du *Camp de César*. Le vallon tout entier n'est qu'un grand jardin entremêlé de haies, de plates-bandes et de chaumières. Si vous pénétrez dans la modeste demeure de ces jardiniers qui nourrissent Dieppe, vous remarquerez des caves qu'ils appellent *goves*, et qui ne sont autres que des grottes taillées dans le roc. Ces petites cavernes où les habitants passent souvent les soirées d'hiver, vous rappelleront tout à la fois l'étable de Bethléem et les silos des Gaulois.

Ce qui manque à Puys, c'est une église ou une chapelle, non seulement pour le service religieux de cette population isolée, mais encore pour donner au pays une physionomie plus chrétienne. Il y en eut une autrefois, et c'est la Révolution qui l'a supprimée. Elle était dédiée à saint Barthélemy et n'a été complètement démolie qu'en 1853. La dernière construction devait dater

au moins du xvi^e siècle, car nous y avons recueilli des carreaux émaillés de cette époque. Mais nous savons, par les archives du prieuré de Longueville, qu'elle existait dès le xiii^e siècle. Une chartre de 1286 nous montre le *Chemin du Roi* passant devant l'âtre ou parvis du moultier de Saint-Barthélemy de Puys.

Depuis quelques années, Puys paraît appelé à une vie nouvelle et presque à un brillant avenir. En 1856, le secouriste Lefebvre, décoré pour ses nombreux sauvetages, a fondé sur cette plage déserte une succursale des bains de Dieppe. Secondé par quelques personnes bienveillantes, il a installé sur cette grève solitaire un casino, des tentes, un restaurant et un jardin. Au pied d'un Camp-de-César et d'une cité gallo-belge, on voit à présent se dresser, sous la forme d'un chalet suisse, un hôtel garni dans le goût le plus moderne.

Puys, comme toutes nos vallées littorales, n'offrait naguère au regard du voyageur qu'un ruineux corps-de-garde où s'abritait le douanier, triste gardien de ces sombres rivages. Mais ici, comme ailleurs, l'industrie transformera le littoral, aidée par cette mode des bains de mer qui envahit nos côtes de son flot bienfaisant. A l'heure qu'il est, il n'est pas de gorge isolée où vous ne voyiez se dresser des tentes et s'ébattre des baigneurs. Nous ne parlons pas du Havre, de Dieppe, du Tréport,

d'Etretat, de Fécamp, de Saint-Valery, centres animés et vivants, où brillent des établissements confortables et fréquentés. Mais aujourd'hui chacun de nos moindres vallons maritimes s'ingénie et s'agite pour attirer à lui le baigneur rouennais ou parisien. Sans parler de Veules et d'Yport, on peut dire que Veulettes, aux bouches sauvages de la Durdent, est déjà fort recherché. Pourville, Puy et Bruneval reçoivent le trop plein de Dieppe et d'Etretat. Il n'est pas jusqu'aux vallons des Grandes et des Petites-Dalles qui n'aient fait leurs réclames et lancé leurs prospectus. Sous peu vous verrez des baigneurs aux bouches du Dun, de la Saâne et de l'Yère, et il sera littéralement vrai de dire qu'il n'est, en Normandie, gorge si reculée qui ne reçoive malades et baigneurs.

Ce goût, ce besoin, disons mieux, cette fièvre des bains de mer est moderne assurément, et pour notre compte, nous l'avons vue naître au Havre en 1836, au Tréport vers 1840, à Etretat en 1842, à Saint-Valery vers 1846, à Fécamp vers 1850. Cependant à Dieppe on a toujours baigné, au moins depuis deux siècles, et nous avons sur ce point des preuves historiques incontestables.

Au xviii^e siècle, nous avons une grande dame de la cour, disons mieux une princesse du sang royal. « Le

12 novembre 1728, dit un chroniqueur dieppois, la princesse de Conty vint à Dieppe afin de se faire baigner pour la morsure d'un chien, et en partit le 14 suivant (1). »

Tout le monde connaît la lettre de M^{me} de Sévigné, racontant, en mars 1671, que M^{mes} de Ludre, de Coëllogon, de Rouvroi, prenaient à Dieppe des bains de mer contre la rage. L'anecdote du chien de Henri IV, envoyé à Dieppe, en 1603, et qui fit la fortune du poète de Sigogne, a été indiquée par nous à l'historien des bains de Dieppe, qui l'a consignée dans son livre.

Mais dans la crainte que vous n'ayez pas sous la main l'ouvrage de M. Feret (2), nous allons vous la raconter de nouveau.

« Le poète de Sigogne était fils du célèbre gouverneur de ce nom, mort à Dieppe en 1582. Ce jeune homme, duelliste et assez mauvais sujet, avait surpris dans la cassette de la marquise de Verneuil certains billets de Henri IV dont il abusa. Disgracié pour ce fait, il fut envoyé en exil à Dieppe, où il passa plusieurs années, et où il serait mort dans la misère sans une heureuse

(1) *Hist. abrég. et chronol. de la ville, château et citadelle de Dieppe et du fort du Pollet* etc., p. 299.

(2) Feret, *Hist. des Bains de Dieppe*, p. 160.

circonstance « qu'il n'attendoit pas. » Ce fut, dit un chroniqueur du temps, que Fanor qui est un très beau petit chien qui est fort aymé du roy, fut houspillé par un grand chien, et le monde ayant peur qu'il n'y eust de la rage, on l'envoya, par un garçon de la chambre, à Dieppe, pour estre mouillé dans la mer; (1) auquel chien le dict sieur Sigogno fit de magnifiques festins tant qu'il y fut, ce que Sa Majesté trouva très bon, et disoit souvent depuis : « qui m'ayme, ayme mon chien, » et il donna à de Sigogno le gouvernement de Dieppe vacquant par la mort du feu sieur commandeur de Chaltes (2). »

Mais il est un document encore inédit qui démontre que Dieppe, au milieu du xvii^e siècle, avait déjà orga-

(1) Cette coutume de baigner les chiens pour les guérir ou plutôt pour les préserver de la rage date de loin, car M. d'Estaintot la signale dans son histoire de la maison d'Estoutteville. On lit, en effet, dans un aveu de la châtellenie des Loges, conservé aux archives du château de Valmont, que « le 20^e jour d'apvril (1481) par le commandement de Grant-Jehan fut baillé à Guillaume David 6 sous 2 deniers pour mener levriers et chiens courants de mondit seigneur pour baigner à la mer, et il fut païé pour une messe de Saint-Hubert 2 sous 6 deniers. »

(2) *Bulletin des Comités historiques*, t. II, p. 523.

nisé un service de bains desservi par des baigneurs-jurés. Nous trouvons ce précieux renseignement dans une lettre de M. Petit-Jean, intendant de l'archevêque de Rouen, écrite par lui à M. de Harlay et datée de Dieppe du 13 novembre 1644.

« Il y a, disait l'agent du fisc épiscopal, quatre hommes en cette ville qui sont pourvus des offices de baigneurs et ont la charge de baigner dans la mer les personnes mordues de chiens enragez, ce qui est arrivé souvent depuis un mois, car on vient icy de Paris et de plus loing pour pouvoir estre baigné dans les neuf jours. On m'a dit que lesdits offices sont royaux et que les dits baigneurs font serment en l'admirauté (1). »

Ainsi autrefois c'étaient les bains de mer de la rago, à présent c'est la rago des bains de mer.

Après cette digression, que tout baigneur nous pardonnera aisément, nous gravissons la côte par un sentier à pic et zigzagué. Cette ascension est dure ; mais que le lecteur veuille bien se souvenir qu'il s'agit de prendre d'assaut un *oppidum* gaulois, et il trouvera qu'il

(1) Comme l'archevêque de Rouen était seigneur et comte de Dieppe, cette lettre était un rapport entièrement fiscal. Aussi M. de Harlay écrivit-il en marge et de sa propre main : « Tout cela doit estre de moy ; je n'ay point de compagnon dans Dieppe. » — Arch. départ. de la Seine-Inf., fonds de l'archev. A. 1, c. 8.

en est quitte à bon marché. Les légions de César n'y montaient pas avec autant de facilité.

On pénètre dans la Cité-de-Limes par trois portes, dont une communique à la plaine et les deux autres à la vallée. Il est probable que ces ouvertures sont aussi anciennes que le camp lui-même. Deux d'entre elles livraient passage à la vieille route militaire qui allait de Dieppe à Eu par les villages du littoral. C'est ainsi que l'abbé de Fontenu les désigne dans le plan qu'il a mis sous les yeux de l'Académie en 1731.

Nous considérons l'antique chemin de Dieppe à Eu comme un tronçon de la voie romaine qui conduisait de *Juliobona* (Lillebonne) à *Gesoriacum* (Boulogne), que nous retrace la Table Théodosienne.

Cette enceinte de Limes, qui ne contient pas moins de 55 hectares, dut être beaucoup plus vaste autrefois. Une partie est tombée à la mer avec les falaises, et il serait facile d'apprécier ce que vingt siècles ont pu détruire, car l'ingénieur Lamblardie a fait le budget de l'Océan sur les côtes de la Normandie. Une gorge étroite, renfermée dans cette enceinte fortifiée, dut autrefois descendre jusqu'à la mer.

Du côté de la terre, le camp est entouré dans tout son pourtour par un fossé élevé, accompagné d'une douve profonde. Parfois la douve règne des deux côtés du